



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logistique et transport

Question écrite n° 125617

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'avenir de la Compagnie européenne de prestations logistiques (CEPL) à Villebon-sur-Yvette. Depuis le 14 décembre, les salariés de la CEPL de Courtaboeuf, sous-traitant exclusif du distributeur de parfums Marionnaud dans le nord de la France ont entamé un mouvement de grève pour protester contre la fermeture du site et la suppression de l'intégralité des emplois suite à la perte de l'appel d'offres de sous-traitance logistique remporté par la société ID Logistic. En 2006, dans le cadre de l'externalisation de sa distribution, Marionnaud avait confié sa logistique au groupe CEPL contre un accord de six ans que l'enseigne n'a pas souhaité renouveler. Aujourd'hui, après l'annonce d'un nouveau plan social décidé par la direction, les anciens employés reclassés de Marionnaud se retrouvent une nouvelle fois dans la tourmente. Extrêmement inquiets pour l'avenir de leur emploi, les salariés du site de Courtaboeuf réclament une réunion avec leur direction et celle de Marionnaud afin d'engager un dialogue social constructif et de réfléchir à des solutions pour préserver la totalité des emplois. À quatre mois de l'expiration du contrat, il est urgent de réunir tous les acteurs concernés par ce dossier pour apporter des solutions concrètes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour assurer le maintien de tous les emplois.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125617

Rubrique : Services

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13524

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)